



Algérienne marié avec un algerien habite en france

Par **foulla**, le **22/01/2011** à **15:45**

Bonjour,

je ss algerienne marié avec un algerien habite en france depuis 33ans .il a une carte de sejour de 10ans .mon marié a deposer le dossier le 15/09/2010 la visite de logement c etait le 16/11/2010 . et jusqu a mtn j ai pas reçu de reponse c quelqun il peut m aider et repons moi Combien de temps cela prendra-t-il jusqu'à ce que je peux obtenir un visa regroupement familial?

Y at-il une préférence pour les Algériens à la demande de visas France par rapport au reste nationalité ?

quel sont les conditions à remplir par le demandeur du regroupement familial?

si qq me dis combien de temps je dois attendre apres la visite de logement et pk tous c retard ?

Et est ce que quelqu'un peut me dire quels sont les pieces demandées lors du control de logement le cas je veus savoir juste les pieces concernat le logement

mon marié habite dans une petite villa de sa mere... il habite avec sa mere et son frere

devois avec 2enfants et sa souer la maison a 5chambre es-que les caracteristiques

suivantes négative dans le fichier ou bien no lissenciel le nombre des chambre est assez

quel sont les étapes pour le regroupement familial et surtout le test de la langue français par ce que moi mon niveau franchement pas bien et je peur de pas réussir vraiment je ss peur trompe ??

merci d'avance